



HAL
open science

Géographie de l'homophobie

Yves Raibaud

► **To cite this version:**

Yves Raibaud. Géographie de l'homophobie. Vox Geographi, 2011, http://www.cafe-geo.net/article.php3?id_article=2319 (http://www.cafe-geo.net/article.php3?id_article=2319), pp. article 2319. halshs-00657156

HAL Id: halshs-00657156

<https://shs.hal.science/halshs-00657156>

Submitted on 5 Jan 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Géographie de l'homophobie

Yves Raibaud, géographe, Université de Bordeaux 3 Michel de Montaigne

« Il y a longtemps qu'on sait que le rôle de la philosophie n'est pas de découvrir ce qui est caché, (...) mais de faire apparaître ce qui est si proche, ce qui est immédiat, ce qui est si intimement lié à nous-mêmes qu'à cause de cela nous ne l'apercevons pas » (Michel Foucault).

En mars 2004 les cafés géo avaient accueilli Louis-Georges Tin pour la présentation de son ouvrage « Dictionnaire de l'homophobie ». Voici ce qu'en disait Gilles Fumey dans son compte-rendu : « *Les géographes apprécieront les rubriques comme "ghetto", "communautarisme", où ils sont parfois cités, mais aussi toutes les entrées par pays ou régions du monde où sont analysées les pratiques homophobes : en effet, chaque société secrète son poison et l'homophobie en Afrique du Sud ne se pratique pas comme en Asie du Sud-Est ou en Amérique du Nord. Mais on peut dire qu'on sort de cette lecture étonné par la violence de nos sociétés qui se disent tolérantes et où les minorités ont toujours mauvaise presse. C'est pourquoi ce dictionnaire est aussi un livre éminemment politique* » [1]. Suite à un travail que j'avais réalisé à l'occasion de la journée IDAHO 2011, organisée à Bordeaux par Arnaud Alessandrin (Université de Bordeaux Segalen) et l'Observatoire des Transidentités [2], les cafés géo m'ont proposé de recontextualiser la question de l'homophobie en géographie en posant un certain nombre de repères et de catégories qui organisent les textes écrits sur ce sujet depuis quelques années. J'ai traduit cette demande ainsi : peut-on faire une géographie de l'homosexualité sans faire une géographie de l'hétéronormativité, de l'hétérosexisme et/ou de l'homophobie ?

Cela suppose, en préambule, de résumer, en quelques mots, le débat sur la notion de minorité, de communauté et d'identité dominées. Les homosexuel.le.s (les lesbiennes, les gais) sont elles.ils une minorité ? Les trans, bis, intersexes font-elles.ils partie de cette minorité ? Mais... l'hétérosexualité ne regroupe-t-elle pas, elle aussi, de multiples pratiques sociales et préférences sexuelles, assumées ou cachées, légales ou illégales ? Ces questions, qui mettent en abîme la question de la diversité sexuelle, se retournent comme un gant dès qu'on pose l'hypothèse que l'hétérosexualité est une norme majoritaire, qui s'impose avec plus ou moins de succès et/ou plus ou moins de violence à l'ensemble du corps social. « *Qu'elle soit fondée sur la race ou le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité sexuelle ou le handicap, (...) la minorité est une catégorie sociale naturalisée par la discrimination* » (E. Fassin, 2011, p.20). On peut considérer que l'homophobie est une forme active, violente, incorporée (phobie) et très largement répandue de discrimination des personnes homosexuel.le.s ou qui sont suspectées de l'être. Faire une « géographie de l'homosexualité » sans étudier les conditions de marginalisation des lesbiennes, gais, bi, trans est donc aussi absurde que penser que les personnes affublées d'un triangle rose dans les camps de concentration nazis y étaient venues de leur plein gré.

Peut-on cependant, comme le fait Eric Fassin, conclure que « *la minorité permet de faire l'économie de la communauté (...)* Non pas qu'il soit impossible de parler d'une culture lesbienne (...). Plus simplement cette référence n'est pas nécessaire : la culture n'est pas le point d'appui qui fonde la minorité » (id.) ? Ce serait ignorer les relations qui existent entre cultures dominantes et cultures dominées ainsi que les conflits d'identité et les constructions communautaires qui en découlent pour les individu.e.s marginalisé.e.s. Je propose donc de penser l'hétérosexualité à la fois comme une norme et comme une culture hégémonique, ce qui permet de reconnaître l'importance des résistances, mouvements ou contre cultures qui ont discuté et discutent aujourd'hui cette norme partout dans le monde [3]. Voyons à présent en quoi ceci peut intéresser la géographie.

Une géographie de l'homosexualité ?

Des travaux récents de géographie sur les quartiers « homosexuels » des grandes métropoles rendent compte de pratiques et lieux de rencontres qui organisent certains espaces urbains. Dans un livre sur Berlin, Boris Gréillon (2002) consacre un chapitre aux quartiers gais, pris comme particularité d'une ville dont il décrit la diversité culturelle, marquée par les empreintes d'un XXème siècle tourmenté. Michael Sibalis (2004) propose la métaphore du ghetto pour définir le Marais à Paris. Renaud Boivin (2011) en donne une interprétation plus souple et plus complexe en distinguant l'apparence du quartier, qui concentre de nombreux commerces spécialisés, et la diversité des individus et des groupes qui l'habitent ou le fréquentent. Une autre géographie de l'homosexualité consiste à décrire la spatialité des acteurs, par exemple dans les lieux de rencontre gais (La Croix Rousse à Lyon, le Bois de Vincennes à Paris). La topographie des lieux, une approche éthologique des « traces » (déchets, caches), complétées par des entretiens permettent de rendre compte d'une géographie singulière de lieux appropriés dans la clandestinité (Colin Giraud, 2010). C'est une approche comparable qui inspire les textes d'Emmanuel Jaurand (2005) sur les plages gaies : quelles que soient les configurations particulières des plages (accessibles par des chemins escarpés, sur des côtes rectilignes protégées par des forêts de pins, dans des îles du bout du monde), les plages gaies présentent des similitudes par l'usage relativement homogène qu'en font les personnes qui les fréquentent et qui permettent de théoriser une géographie de la cache, du placement, de la mobilité, de l'évitement ou de la relation [4]. La principale limite de ces travaux est que leur réception risque de confondre géographie de l'homosexualité et géographie de la « gai-ité », reproduisant un classique de la domination masculine à l'intérieur de la minorité lesbienne-gai-bi-trans (lgbt). Ainsi serait-il intéressant de relire à la lumière des études masculines (*masculinities*) certains travaux montrant la marginalisation des pratiques « homosexuelles » dans des espaces publics (rues, parcs et jardins) et leur répression par la police. Lieux de rencontres entre hommes gais, ils sont aussi des lieux de rencontres entre des prostitués gais, bis ou travestis et des hommes se disant hétérosexuels, parfois contrôlés ou évacués par des policiers, d'autres fois rackettés par des voyous, sans que l'on puisse y voir

jamais la présence d'une femme. On cherchera vainement l'équivalent dans les sociabilités des lesbiennes. Les commerces (boutiques, bars et clubs, saunas) qui caractérisent les quartiers homosexuels des grandes villes sont majoritairement destinés à la clientèle gaie ou bi masculine. Les commerces spécialisés dans la clientèle lesbienne semblent avoir du mal à subsister : dispersés dans la ville ou situés en périphéries des quartiers gais, ils ne peuvent prétendre renforcer une présence suffisante des lesbiennes dans l'espace public pour qu'elles y apparaissent en tant que telles (Cattan et Clerval, 2011). Dans ces conditions, l'hégémonie masculine sur l'espace public se répercute au sein de la « communauté » homosexuelle, alors que ces tensions semblent en partie résolues dans le monde associatif et militant qui organise des manifestations telles que la « marche des fiertés » (ex *gaypride*).

Une géographie de l'hétéronormativité ?

Le concept d'hétéronormativité (comme norme hétérosexuelle dominante) fait glisser la géographie de l'homosexualité vers une approche plus constructiviste des espaces. Dans son travail sur les conduites que s'autorisent les homosexuel.le.s sur les espaces publics (et d'après leurs déclarations), Marianne Blidon (2008, 2011) montre comment les lieux urbains sont implicitement prescriptifs d'une norme qui refuse aux couples lesbiens ou gais de se tenir par la main ou s'embrasser en public, toutes choses parfaitement acceptées pour les couples hétérosexuels. L'auteure révèle ainsi la dimension spatiale de la norme, ce qui l'amène à mesurer ses variations à différentes échelles territoriales (milieu rural, villes moyennes, quartiers périphériques ou centraux de grandes villes) (**fig.1**). Cela lui permet également de déconstruire l'idée que la « sortie du placard » des lesbiennes et gais se ferait d'une façon immuable de la campagne vers la ville ou de la périphérie vers un centre censé être plus accueillant.

Figure

http://jssj.org/media/dossier_focus_vo3.pdf

1

Tableau 1 – Les pratiques au regard de la taille de la commune de résidence

Tranches d'unité urbaine (INSEE, 1990)	Rural	<10 000 hbts	10 à 50 000 hbts	50 à 100 000 hbts	100 à 200 000 hbts	200 à 2 millions hbts	Paris	Banlieue Parisienne
Répondants déclarent (n= 2 642*)								
Se tenir par la main (in)	41%	27%	42%	32%	39%	39%	42%	35%
Se tenir par la main (out)	70%	63%	66%	52%	66%	63%	63%	61%
S'embrasser (in)	36%	18%	35%	31%	34%	34%	38%	35%
S'embrasser (out)	62%	49%	62%	50%	58%	53%	52%	58%

* n = 2 642 car 528 tranches d'unité urbaines n'ont pu être déterminées

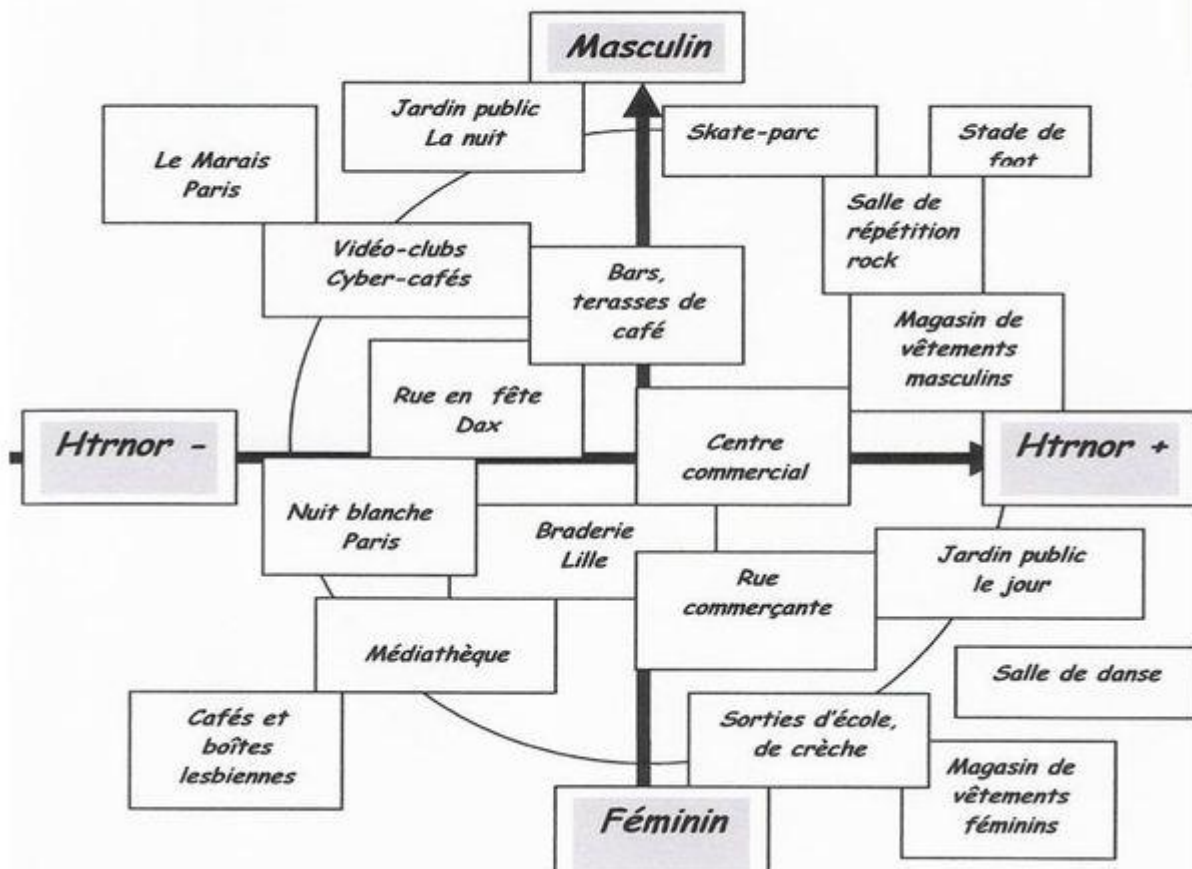
Cette approche de la ville et plus généralement de l'espace par la norme hétérosexuelle permet de complexifier une première « géographie du genre » telle qu'elle avait été pensée en France par des auteures comme Jacqueline Coutras (2003) ou plus récemment par Guy Di Méo (2011). A l'idée que la ville n'est pas neutre, qu'elle comporte des « murs invisibles » pour les femmes, marqués par des peurs et notamment des peurs d'agression sexuelle, le concept d'hétéronormativité permet d'apporter un relief, les espaces étant conçus comme étant à la fois plus ou moins masculin et féminin et plus ou moins hétéronormatifs, ce que j'ai essayé de le montrer par une typologie des espaces urbains sur un schéma croisant masculin/féminin et hétéronormativité + et - (**fig. 2**) [5].

Figure

www.reseau-mpg.com/wp.../Géographie-de-lhomophobie-18-mai.pp

2

Figure 1 Typologie des espaces urbains sexués et genrés, par degré de masculinité/féminité et d'hétéronormativité (HtrN + et-)



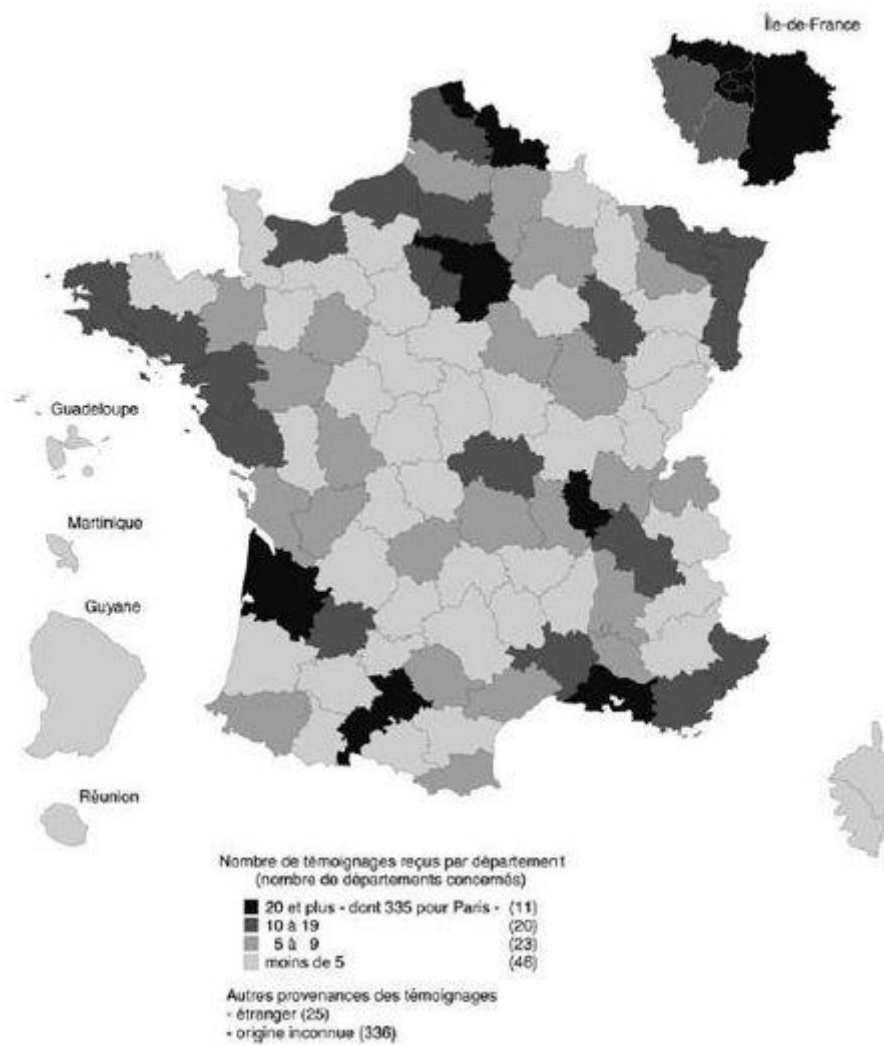
On peut ainsi observer dans la ville la diversité des règles qui organisent les relations du masculin et du féminin et l'hétéronormativité dans l'espace public. Des discontinuités importantes apparaissent d'un quartier à l'autre, d'une rue à l'autre et même aux deux extrémités d'une même rue (aussi bien dans des villes européennes que sud-américaines ou moyen-orientales). Cela montre à la fois la permanence des normes qui structurent le genre et les multiples détournements qui participent à leurs adaptations (Raibaud, 2007, 2011).

Une géographie de l'homophobie ?

A l'idée que certaines rues, certains quartiers, commerces ou équipements sont plus ou moins attractifs ou désirables selon qu'on est un homme ou une femme et selon son « orientation sexuelle », répond une toute autre vision de la ville, celle des violences et des agressions. Marylène Lieber (2008) décrit ainsi la chaîne des incivilités qui peuvent rendre la ville insupportable aux femmes dans certains lieux et à certaines heures. Elle montre également comment cette vulnérabilité des femmes dans l'espace public peut apparaître aux yeux de tous comme un « fait tenu pour acquis », au point que le Ministère de l'Intérieur en France recommande aux femmes de ne pas sortir le soir dans certains quartiers, ou la manière de se vêtir pour ne pas risquer d'être

agressée [6]. Le rapport annuel de SOS Homophobie 2011 [7] nous renseigne à son tour sur la vulnérabilité des lesbiennes, gais, bi et trans dans l'espace public en France. La répartition géographique des témoignages recueillis par le standard téléphonique de cette association révèle une première carte de France des agressions (fig.3), qu'il convient bien sûr de modérer selon les caractéristiques des villes et départements enquêtés et les modes de collecte des données, ce que fait le rapport lui-même [8]. Cependant, des particularités régionales apparaissent, confirmées par les quelques chiffres disponibles venant de la police : outre Paris et l'Île de France, les villes de Lyon, Toulouse, Bordeaux sont les villes où sont recensées, en France, le plus d'agressions (fig.3). Les lieux où se déroulent les agressions de lgbt sont également une indication de ce type de violence. La majorité des agressions homophobes dans des lieux publics le sont à l'encontre des hommes, les agressions homophobes réalisées *intra muros* ou dans la famille le seraient à l'encontre des femmes (fig.4). Tout reste cependant à faire sur cette géographie de la violence homophobe, en l'absence de dispositif public national ou régional d'observation sur ces sujets.

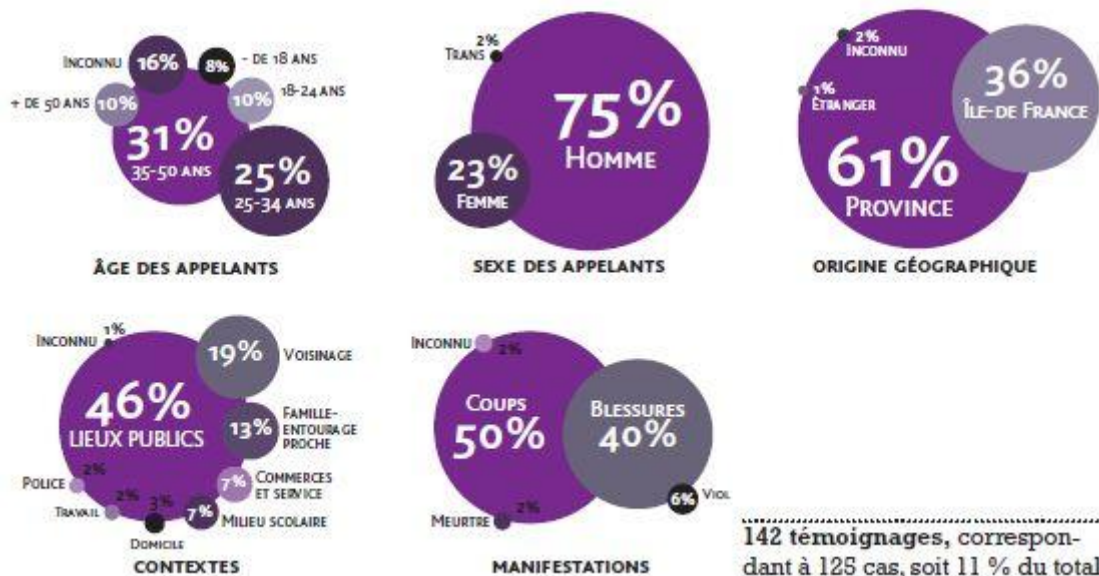
Répartition géographique des témoignages



Figure

Agressions physiques

L'homophobie au poing



Figure

http://www.sos-homophobie.org/sites/default/files/rapport_annuel_2011.pdf

Une géographie de l'hétérosexisme ?

Louis-Georges Tin (2003, 2008) propose une autre figure de l'homophobie : l'hétérosexisme. Peu de gens se reconnaissent dans le portrait du *skinhead* homophobe qui va, en bande, « casser du pédé » le soir au bois de Boulogne. Beaucoup pensent néanmoins que la relation sexuelle homme/femme est la seule qui soit normale, ou en tout cas supérieure à toutes les autres. L'hétérosexisme, comme mépris ou dévalorisation des couples gais et lesbiens, serait à l'homosexualité ce que le sexisme masculin est aux femmes.

Une des composantes de l'hétérosexisme est le « tabou de la similitude » (Mathieu, 1991), qui tend à renforcer symétriquement les standards masculins et féminins (virilité *vs* féminité) pour éviter toute confusion dans l'identification d'un individu par son sexe. Daniel Welzer-Lang (2004) propose l'idée que l'homophobie est une continuité du sexisme, car il hiérarchise le masculin et le féminin par le « dénigrement des qualités considérées comme féminines chez les hommes et, dans une certaine mesure, des qualités définies comme masculines chez les femmes ».

Il n'est pas anodin que plusieurs rapports aient été commandés par le Ministère de la Jeunesse et des Sports français sur l'homophobie dans le sport. On sait que dans la plupart des sports masculins les qualités dites viriles sont valorisées à l'extrême, stigmatisant les hommes doux, frêles ou sensibles et utilisant les injures homophobes pour humilier ou dévaloriser l'adversaire (Simon, 2004) [9]. Dans l'illustration suivante (fig.5), la banderole des supporters bastiais, condamnés au match aller pour insultes racistes envers un joueur à la peau noire de l'équipe adverse de Libourne-St Seurin (2^e division), suggère que le joueur qui s'est plaint n'est pas seulement noir mais aussi un « pédé », homosexuel passif censé subir le viol des hétéros dominants sans réagir (« On n'est pas raciste, on t'encule ») [10]. Cette violence hétérosexiste ordinaire, qui s'exprime sur tous les terrains du monde, peut conduire certains clubs à exclure des joueurs gais ou des joueuses lesbiennes [11]. A celles-ci il est parfois conseillé de faire attention à leur apparence et de s'habiller de façon féminine quand elles doivent se présenter devant le public ou la presse, de façon à « faire taire les rumeurs » (Philippe Liotard, 2008).



Figure

5

<http://www.soccers.fr/lofiversion/index.php/t89894.html>

Outre les stades et les gymnases, d'autres lieux institutionnels manifestent ouvertement leur hétérosexisme [12]. C'est le cas du Rocher de Palmer, centre culturel de Cenon en Gironde, subventionné par de nombreux partenaires institutionnels au titre de son utilité sociale [13], qui a ouvert sa programmation 2010-2011 avec « Sexion d'Assaut », groupe de rap ouvertement homophobe (Fig. 6), alors que leur tournée avait été annulée pour cette raison dans la plupart des autres salles en France. D'une seule voix, le maire de Cenon et le directeur du centre ont affirmé leur soutien aux rappers, au prétexte qu'ils étaient populaires auprès des jeunes issus de l'immigration de cette commune de la banlieue bordelaise. Ils ont invoqué le caractère raciste du procès d'intention fait à ce groupe de chanteurs à la peau noire, dont les propos homophobes ne feraient, selon eux, que refléter les opinions largement répandus dans leur pays d'origine et chez les jeunes étrangers qui habitent la commune (Raibaud, 2011).

Figure

6

www.reseau-mpg.com/wp.../Géographie-de-lhomophobie-18-mai.pp

Sexion d'assaut dans le texte (extraits des paroles de chansons des rappers) :

« Je crois qu'il est grand temps que les pédés périsent. Coupe leur pénis, laisse-les morts, retrouvés sur le périphérique. »
(On t'a humilié)

« Lointaine est l'époque où les homos se maquiaient en scrod. Maintenant, se galochent en ville avec des sapes arc-en-ciel. Mais vas-y bouge, toutes ces pratiques ne sont pas saines »
(Cessez-le-feu)

« Tout comme ces deux fils de pute qui se dorlotent. »
(Black M)

« Donc dites aux travelos que je les appellerai toujours messieurs. »
(En résumé)

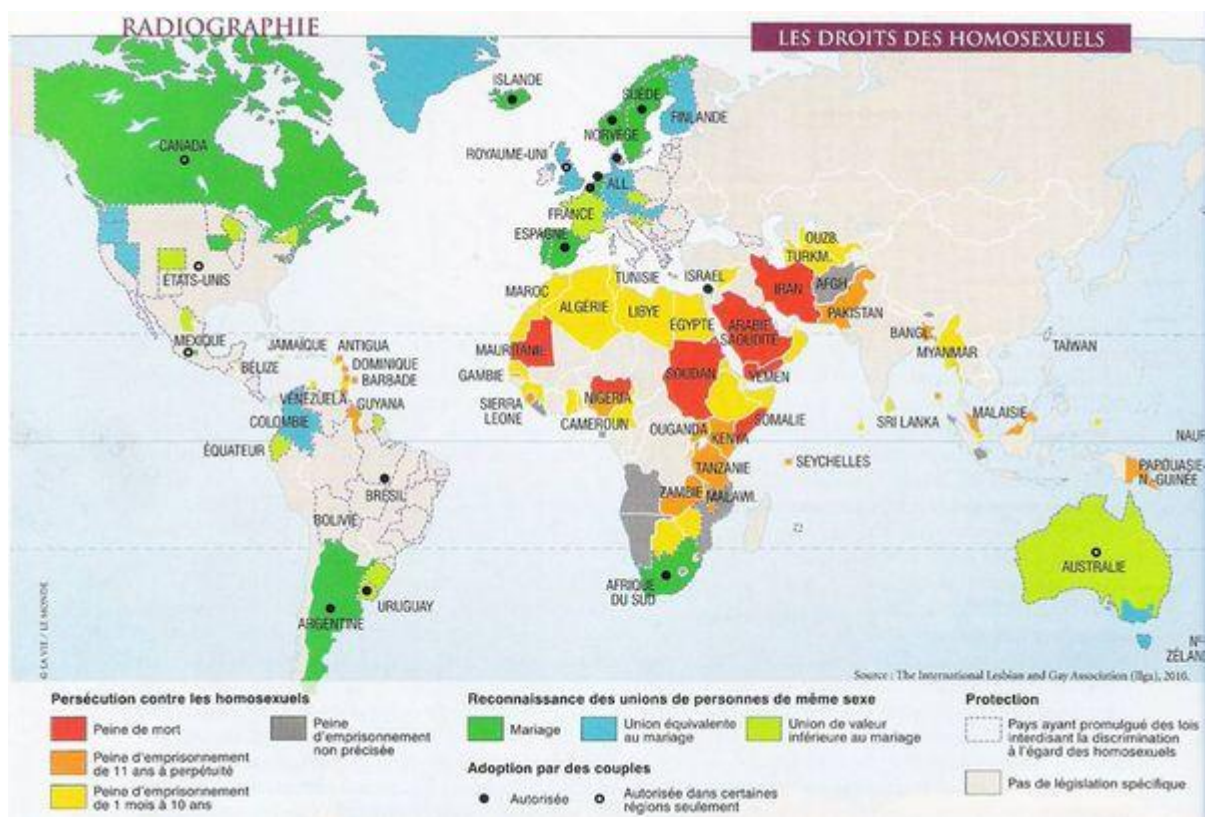
« Il est devenu gay, à croire que ça manque de chattes. »
(Choqué)
Etc.

« Pendant un temps, on a beaucoup attaqué les homosexuels parce qu'on est homophobe à cent pour cent et qu'on l'assume. Mais on nous a fait beaucoup de réflexions et on s'est dit qu'il était mieux de ne plus trop en parler, parce que ça pouvait nous porter préjudice... »
(Hip-hop magazine, entretien avec Sexion d'Assaut).

Dans ces cas et bien d'autres encore, l'hétérosexisme vient en continuité de pratiques et de propos homophobes, qui peuvent aller jusqu'à l'incitation à la haine et à la violence (au meurtre dans le cas de « Sexion d'Assaut »). De fortes inégalités spatiales peuvent alors se creuser entre une municipalité qui ne réagit pas ou encourage les propos et actions homophobes et une autre qui s'engage contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle. En France, 80 députés de l'UMP apparentés à la droite populaire ont signé en septembre 2011 une pétition contre l'enseignement du genre en Première et Terminale [14]. Ils représentent un fort courant d'opinion qui, après s'être opposé au PACS, s'oppose aujourd'hui au mariage homosexuel ainsi qu'à la procréation assistée et à l'adoption pour les couples homosexuels. Dans d'autres pays où ces courants d'opinion sont majoritaires, l'homosexualité est ignorée, interdite, pénalisée ou même passible de la peine de mort (Arabie Saoudite, Iran, Mauritanie, Nigéria, Soudan, Yémen). La carte des législations plus ou moins tolérantes pour les droits des homosexuels (Fig. 7) montre ainsi la continuité qui existe entre la géographie de l'hétéronormativité, la géographie de l'hétérosexisme et la géographie de l'homophobie. Le dictionnaire de l'homophobie (Tin, 2002) présente d'une façon complète dans ses articles les politiques publiques des pays les plus tolérants comme de ceux qui sont ouvertement homophobes, aujourd'hui ou dans le passé. Les homosexuel.les apparaissent comme des boucs émissaires dans des périodes de crise ou lorsque les pays sont emportés par des vagues nationalistes (Allemagne nazie, URSS sous Staline). L'histoire de France de l'homophobie nous rappelle que, dans la presse de 1900 les « invertis » étaient africains attribuant le « vice homosexuel » aux colonisateurs européens : l'Africain, plus proche de la nature, serait indemne de telles affections ! Mais on doit aussi à la république d'Afrique du Sud de s'être dotée, dès la fin de l'apartheid et probablement pour cette raison, d'une des législations les plus tolérantes du monde, aussi bien sur le mariage homosexuel, l'adoption que sur la reconnaissance et la pénalisation des agressions homophobes.

Figure

www.reseau-mpg.com/wp.../Géographie-de-lhomophobie-18-mai-pp



Certains auteur.e.s évoquent, souvent avec une grande légèreté que désavouent généralement les historiens et les ethnologues, des époques ou des civilisations disparues où la tolérance sexuelle aurait été plus grande : la Grèce antique, le haut Moyen-Age, la bourgeoisie française d'avant 1914 telle que la décrit Marcel Proust, les Inuits du début du XXème siècle, certaines populations himalayennes ou amérindiennes... La carte des droits des homosexuels doit nous inciter à une grande prudence. D'une part les normes fluctuent constamment, d'autre part elles se complexifient dès qu'on se détache d'une vision surplombante qui unifie et simplifie les grands ensembles continentaux, nationaux ou religieux. L'hétéronorme, qui varie d'une culture ou d'une classe sociale à une autre, varie également d'un lieu à un autre par le détournement que les individu.e.s en font de façon permanente et obstinée. Lorsque Vladimir Poutine déclare, après de violentes agressions homophobes survenues lors de la Marche des fiertés à Moscou, que les russes n'ont jamais été homosexuels, il ne fait que nier la réalité d'une géographie cachée, clandestine, qui se

déploie malgré lui dans des lieux les plus divers du pays qu'il dirige. Cette géographie n'existe pas sur les cartes, c'est donc bien celle-là qu'il nous reste à faire.

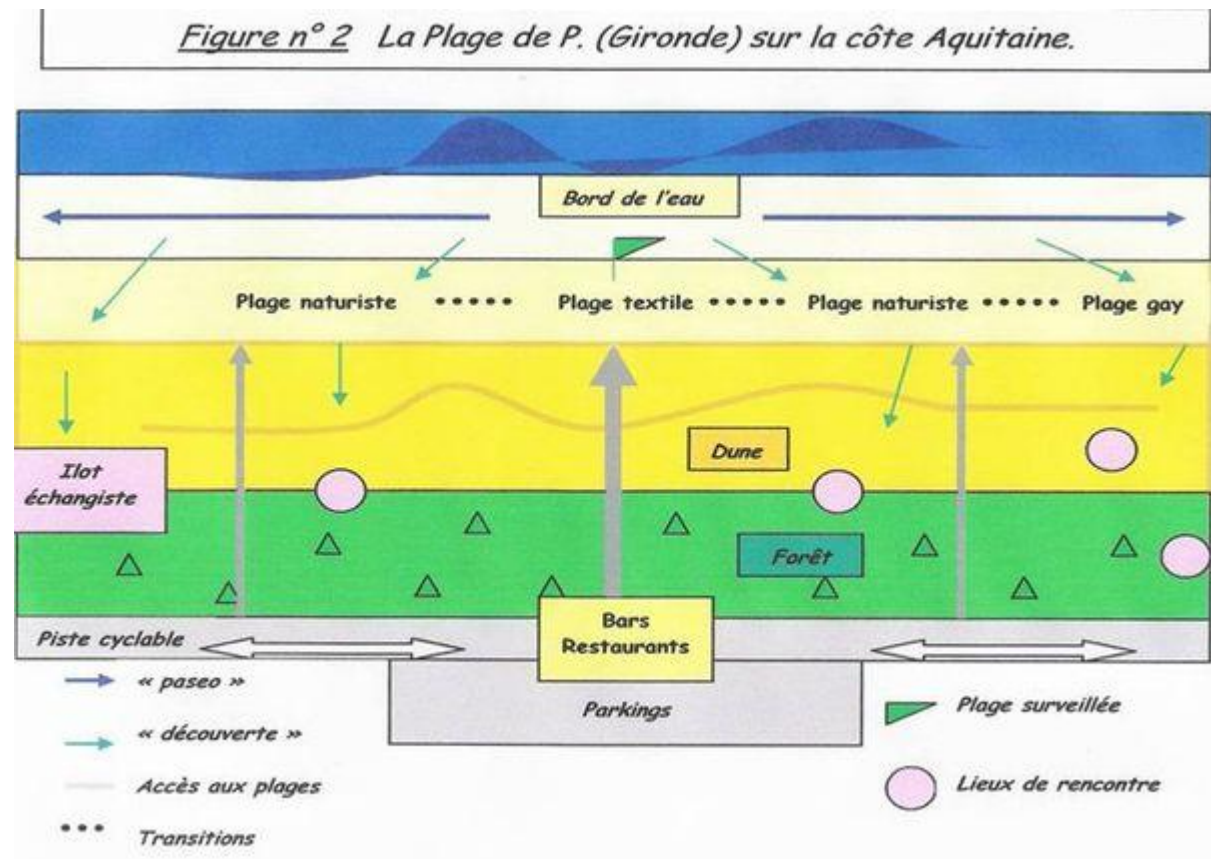
Ouverture en guise de conclusion : des lieux qui assouplissent la norme

Dans un travail réalisé en 2007, j'avais éprouvé le besoin d'inventer ou de découvrir des antimondes, des utopies où la norme s'évanouissait quelles que soient les législations ou les mœurs d'usage sur les territoires politiques où ils se trouvent. L'exemple qui suit a déjà été présenté dans un ouvrage de 2011, mais il me semblait bien à sa place ici pour imaginer des lieux qui assouplissent la norme et permettent de donner à la géographie de l'homophobie l'horizon d'une « géographie queer ».

La plage de P. (Fig. 8) sur la côte Atlantique est une immense plage sauvage, faiblement urbanisée dans un site protégé, dont l'accès est facilité par la présence de parkings, d'une piste cyclable goudronnée parallèle à l'océan et de nombreux chemins aménagés qui traversent le cordon de dune. L'accès central où se trouvent les quelques commerces (cafés, restaurants, articles de plage) donne sur la plage surveillée dite « textile » (non naturiste), familiale et mixte. De chaque côté l'usage tend à organiser de façon discrète des espaces repérés dans les guides et revues spécialisées : naturisme, plages gaies, zones échangistes. Plusieurs éléments facilitent cette organisation. Le premier est l'aspect rectiligne de la côte Aquitaine, favorisant en bord de mer une déambulation que j'ai nommée paseo par analogie avec les promenades de soirée dans les villes espagnoles. Le paseo peut être le support d'une activité discrète de voyeurisme/exhibitionnisme dont les règles ont été décrites (J.D. Urbain, 1995) . Il permet la circulation des individus leur permettant de repérer les espaces (textiles, naturistes, gays...) d'un point de vue extérieur avant d'oser une bifurcation de type « découverte ». Le deuxième est un cordon de dunes permettant une installation plus discrète que sur le rivage. Le troisième est la présence d'une forêt assez dense (pins maritimes et buissons) où peuvent s'aménager des caches pour les rencontres. A cette organisation topologique en profondeur qui permet la graduation des conduites érotiques répond une organisation conventionnelle horizontale régie par l'usage et autorisant les transitions. De même que l'installation textile en zone naturiste ne dérange pas, la présence hétéro en zone gay est acceptée. Cependant l'installation dans la dune ou en forêt peut être considérée comme une affirmation et appeler la « drague ». Dans tous les cas il s'agit d'une économie des conventions n'impliquant pas d'obligation ni de rapport a priori violent ou forcé. (Raibaud, 2011).

Figure

www.reseau-mpg.com/wp.../Géographie-de-lhomophobie-18-mai.pp



L'organisation de l'espace, favorisée par la faible densité de population, montre d'une part une division faible entre espaces masculin et féminin et l'aspect poreux des espaces hétéronormatifs et non hétéronormatifs. Seule la plage surveillée est « textile », c'est-à-dire qu'on y cache les organes sexuels qui marquent les différences biologiques entre sexe. L'érotisme n'est pas uniquement virtuel ou fantasmé, il se nourrit des espaces de liberté qu'une minorité occupe aux alentours et qui sont potentiellement accessibles à tous. L'expérience possible de la plupart des sexualités fait de cette plage un lieu d'interrogation de l'identité sexuelle pour chaque individu. L'homophobie n'est pas apparente dans la répartition des femmes et des hommes sur l'espace. La faible menace qui pèse sur les femmes et les hommes non-conformes à la norme sexuelle fluidifie les circulations et laisse imaginer ce que pourrait être une « utopie *queer* » : un espace sexué qui ne soit plus marqué par les relations entre hommes et femmes mais entre humains quels que soient leur sexe, leur identité sexuelle ou leur orientation sexuelle.

Cet horizon suggère la possibilité d'une autre géographie, celle qui, en « chaussant les lunettes du genre », ouvre de nouveaux espaces de recherche. De nombreuses pistes ont été tracées dans les pays anglosaxons, mais aussi dans les pays francophones ces toutes dernières années, comme le montre la bibliographie qui suit. Parmi ces pistes, la géographie de l'homophobie apparaît comme un des versants les plus « géographie sociale » de la géographie du genre : en désignant et en décrivant un processus de discrimination à l'œuvre, au cœur des représentations comme des dispositifs, elle ouvre la voie à un questionnement épistémologique renouvelé sur la lecture des espaces et leurs aménagements.

Bibliographie

- Adler S. et Brenner J., (1992), "Gender and space : lesbians and gay men in the city", *International Journal of Urban and Regional Research*, n° 16 (1), p. 24-34.
- Bard C., (2004), (dir.), *Le genre des territoires, féminin, masculin, neutre*, Presses Universitaires, Angers.
- Barthe F. et Hancock C., (2005), (dir.), « Le genre, constructions spatiales et culturelles », *Géographie et Cultures*, n° 54.
- Blidon M. (2011), « En quête de reconnaissance. La justice spatiale à l'épreuve de l'hétéronormativité », *injustice spatiale | spatial justice* | n° 03 mars | <http://www.jssj.org>
- Blidon M., (2008) "Jalons pour une géographie des homosexualités", *L'Espace géographique*, n°2, p. 175-189.
- Boivin R., (2011), « Entre agrégation et ségrégation, les gays en région francilienne », *justice spatiale | spatial justice* | n° 03 mars 2011 | <http://www.jssj.org>
- Borillo D., (2000), *L'homophobie*, PUF, Paris.
- Bourcier M.-H., (2006), *Queer Zones 1. Politique des identités sexuelles et des savoirs*, éd. Amsterdam, Paris.
- Bourcier M.-H., (2007), *Queer Zones 2. Sexpolitiques*, La Fabrique, Paris.
- Browne K., (2007), "Lesbian geographies", *Social and Cultural Geography*, n° 8 (1), p. 1-7.
- Butler J., (2006 [1990]), *Trouble dans le genre*, La Découverte, Paris.
- Coutras J., (2003), *Les peurs urbaines et l'autre sexe*, L'Harmattan, Paris.
- Nadine Cattan, DR CNRS | Anne Clerval, MCF Paris-Est Marne-la-Vallée « Un droit à la ville ? Réseaux virtuels et centralités éphémères des lesbiennes à Paris », *justice spatiale | spatial justice* | n° 03 mars | march 2011 | <http://www.jssj.org>
- Di Méo G., (2011), *Les murs invisibles. Femmes, genre et géographie sociale*, Arman Colin Paris.
- Dorlin E. (2006), *La matrice de la race. Généalogie sexuelle et coloniale de la Nation française*, La Découverte, Paris.
- Eribon D., (1999), *Réflexion sur la question gay*, Fayard, Paris.
- Fassin E., (2005), *L'inversion de la question homosexuelle*, Éditions Amsterdam, Paris.
- Fassin, E. (2011), *Qu'est-ce qu'une minorité*, L'Atlas des Minorités 2011, La Vie/Le Monde, p. 20.
- Foucault M., (1994 [1978]) « la philosophie analytique de la politique », *Dits et écrits 1954-1988*, Gallimard, Paris.
- Giraud (Colin), (2010), « Identités et espaces homosexuels : le bas des pentes de la Croix-Rousse à Lyon », in *Homosexualités : révélateur social ?*, P. U. de Rouen et du Havre.
- Grésillon, B., (2002), *Berlin, métropole culturelle*, Belin, Paris
- Jaurand E., (2005), « Territoires de mauvais genre ? Les plages gays », in *Géographie et Culture* n° 54, p.71-84
- Jaurand E, et Leroy S., (2009, « Espaces de pacs : géographie d'une innovation sociale », *Annales de géographie*, n°667, mai-juin 2009), p. 179-203.
- Leroy E., (2009), « La possibilité d'une ville. Comprendre les spatialités homosexuelles en milieu urbain », *Espaces et Sociétés*, n°139, p. 159-174.
- Lieber M., (2008), *Genre, violences et espaces publics. La vulnérabilité des femmes en question*, Presses de Sciences Po, Paris.
- Liotard P., (2008), (dir.), *Sport et homosexualités*, Quasimodo et Fils, Montpellier.
- Macé E., (2010), « Ce que les normes de genre font aux corps / Ce que les corps trans font aux normes de genre », *Sociologie* n°4, vol. 1 | 2010 <http://sociologie.revues.org/773>
- Mathieu N.-C. (1991), *L'anatomie politique. Catégorisations et idéologies du sexe*. Côté-femmes éditions, coll. Recherches, Paris
- McDowell L., (2005), « Les espaces de la masculinité : les hommes et les garçons au travail », in *Géographie et cultures* n° 54, p. 103-120.
- Preciado B., (2005), « Biopolitique du genre », in *Le corps entre sexe et genre*, L'Harmattan/ Cahiers du Cedref, p.61-84.
- Rothenberg T., (2005), "And she told two friends : lesbians creating urban social space" in *Geographies of sexualities*, 165-181, Routledge, London.
- Raibaud Y., (2005), « Des lieux construits par le genre », in revue *Géographie et Culture* n°54, p.53 à 70.
- Raibaud Y., (2007), « Le genre et le sexe comme objets géographiques », in *Sexe de l'espace, sexe dans l'espace*, Cahier ADES n° 2, Pessac, p. 97-108.
- Raibaud Y., (2011), « De nouveaux modèles de virilité : musiques actuelles et cultures urbaines », in *Regards sur les hommes et*

le masculin, Empan, 2011, p. 169-181.

Raibaud Y., (2011) *Géographie socioculturelle*, L'Harmattan, Paris.

Révenin R., (2007), (dir.) Hommes et masculinités de 1789 à nos jours, *Autrement, Collection Mémoires/Histoires*, Paris.

Sibalis M. (2004), "Urban space and homosexuality : the example of the Marais, Paris, Gay Ghetto", *Urban Studies*, n° 41 (9), 1739-1758.

Simon S., (2004), *Homophobie France*, éd. Le bord de l'eau, Latresne.

Tin L-G., (2003), (dir.), *Dictionnaire de l'homophobie*, PUF, Paris.

Tin L-G., (2008), *L'invention de la culture hétérosexuelle*, éd. Autrement, Paris.

Welzer-Lang D., *Les hommes aussi changent*, Payot, Paris.

[1] http://www.cafe-geo.net/article_imp.php3?id_article=271

[2] <http://observatoire-des-transidentites.over-blog.com/pages/yves-raibaud-geographie-de-l-homosexualite-5272638.html>.
Merci à Arnaud pour la relecture attentive et critique de ce texte.

[3] Cf. Bourcier, Butler, Dorlin, Eribon, Fassin, Macé, Tin.

[4] Ces travaux sur les quartiers et les plages gaies montrent comment des lieux conquis dans la clandestinité deviennent les conditions de la création des identités collectives et des « communautés » gaies.

[6] http://www.interieur.gouv.fr/sections/a_votre_service/votre_securite/votre-famille/conseils-femmes.

[7] <http://www.sos-homophobie.org/rapport-annuel-2011>

[8] Comme pour les viols, les chiffres sont certainement très au dessous de la réalité, la déclaration d'une agression homophobe comportant encore pour la majorité des victimes un risque de faire apparaître une identité non publiquement assumée.

[9] Même si les tenues roses du Racing ou les « Dieux du stade » jouent sur la féminité, il ne faut pas sous estimer la dose d'autodérision de ces allusions sexuelles. Comme le dit Serge Simon, ancien international de rugby (2004), s'il fallait écrire une devise au fronton des stades de rugby ce serait « on n'est pas des pédés ! ».

[10] La relation sexuelle énoncée « on t'encule » ne doit pas faire illusion : les hétéros dominants ne se considèrent pas homosexuels puisqu'ils sont en position de viol : seule la victime est considérée comme « pédé » (Welzer-Lang, 2004).

[11] Les raisons invoquées sont le prosélytisme auprès des mineurs, les tensions provoquées par la présence d'homosexuel.le.s dans les équipes et même le souci de protéger les joueurs gais et joueuses lesbiennes de la violence des adversaires.

[12] Didier Eribon relève que « la salle des mariage » des mairies françaises en fait partie, car on pourrait y inscrire à l'entrée « interdit aux couples homosexuels ».

[13] Ministère de la Culture, Ministère de la Jeunesse et des Sports, Conseil Régional d'Aquitaine, Conseil Général de Gironde, Communauté Urbaine de Bordeaux, Mairie de Cenon, Fonds Européen de Développement Régional, Secrétariat à la Politique de la ville etc.

[14] <http://www.rue89.com/2011/09/01/questions-de-genre-des-cathos-activistes-aux-deputes-reacs-220167>